



# CAHIER des CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

## C.C.T.P.

### **Remplacement des coffrets électriques du port de plaisance**

#### **Objet du marché :**

Les stipulations du présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) concernent la fourniture et la mise en place de coffrets électriques (enveloppe extérieure) du port de plaisance en remplacement des coffrets ou armoires existants dans le but de sécuriser l'accès aux installations électriques.

#### **Nature et situation du projet :**

Le projet se situe au port de plaisance de Loctudy sur plusieurs zones distinctes :

- La zone de l'extension allant des pannes I à N
- La zone du terre-plein dédiée à l'entretien technique des bateaux.
- La zone allant du ponton lourd aux pannes allant de A à H.
- Les travaux éventuels non prévus au présent document ne seront pas exécutés sans ordre écrit du Maître d'Ouvrage ou de son représentant.

#### **Respect des réglementations en vigueur**

Les propositions de l'entreprise prendront en compte tous les travaux nécessaires à la réalisation des ouvrages tels qu'ils sont prévus au dossier, étant entendu qu'elle devra assurer leur complet achèvement, conformément aux règles de l'Art et de la bonne construction et aux règlements en vigueur (DTU, normes françaises, CSTB).

## **Mode opératoire et planning d'exécution**

Les travaux concernent les coffrets électriques ou armoires situés en haut des pontons : ponton lourd, pontons A à H, les pannes de « l'extension » (pannes I à N).

L'établissement des zones d'intervention, y compris clôtures provisoires et protections, la fourniture, la pose et la dépose des engins de levage, échafaudages et de l'outillage nécessaires à la mise en œuvre sont à la charge exclusive de l'entreprise.

Il en sera de même pour l'enlèvement des gravats, déchets et emballages consécutifs aux travaux du présent lot ainsi que la remise en état des lieux à la fin de chantier.

Le candidat incorporera dans le prix global tous les travaux indispensables, étant compris qu'il suppléera par ses connaissances professionnelles aux détails qui auraient été omis.

## **Reconnaissance des lieux**

La visite sur site est obligatoire. Avant la remise de son acte d'engagement, l'entrepreneur est réputé avoir pris connaissance des lieux, du terrain et des abords et avoir parfaitement apprécié les conditions d'accès. En tout état de cause, les prix remis seront définitifs et aucun supplément de prix ne sera admis une fois le marché signé.

## **Calendrier et délai d'exécution**

Les travaux seront exécutés suivant les dispositions d'un calendrier établi par le titulaire, remis lors de son offre et validé par le maître d'ouvrage.

Le délai global pour l'exécution de l'ensemble des prestations ne pourra pas excéder la date prévue pour l'achèvement des travaux.

## **Devis quantitatif, qualitatif et estimatif**

Le candidat remettra un devis dans lequel devra clairement apparaître les quantités, le type de matériaux utilisés, son prix unitaire ainsi que le nombre d'unités nécessaire.

Le devis pourra servir de base aux révisions éventuelles au règlement des travaux modificatifs.

## **Documents à remettre**

Font expressément partie des obligations des entreprises les éléments suivants à remettre :

- Les documents graphiques.
- Les plans d'exécution
- Les certificats de conformité : classement au feu par exemple

## **Caractéristiques et description des coffrets ou armoires électriques**

### **A – Caractéristiques :**

- 1) Ponton Lourd : 1 armoire en tête de passerelle avec 3 prises 16 A et une prise 32A triphasé avec cadenas ainsi que 2 coffrets électriques.
- 2) Panne A à H : 2 coffrets électriques en tête de chaque passerelle, soit 16 coffrets électriques.
- 3) Extension plaisance panne I à N : 3 coffrets électriques à remplacer par une armoire avec cadenas et 2 coffrets électriques.

### **B - Composition des coffrets et armoires électriques**

Ils devront comporter :

- Enveloppe polyester adaptable aux tableaux électriques existants.
  - o Option pour une finition en aluminium anodisé.
- Porte d'accès technique pour intervention des agents portuaires. La porte sera équipée d'un dispositif de fermeture à clé de protection de type cannelé ou triangle en inox.

Les matériaux proposés devront résister aux dégradations courantes du milieu marin (eau, sel, corrosion...).

### **C – Installation des coffrets et armoires électriques**

L'installation sur site comprend

- La dépose et l'enlèvement des enveloppes existantes sur les tableaux électriques existants
- Pose de nouveaux coffrets sur les ouvrages détaillés en (A) et fixation aux tableaux électriques existants.

Le stockage et l'évacuation des anciens coffrets devra être réalisé par le prestataire.

### **Garantie**

Le prestataire précisera le type de garantie applicable aux coffrets électriques fournis.